

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ASPHALTES INDUSTRIELLES

### BURFALT

#### Section I – Information

Marque(s) de commerce: **Asphalte froide (Burfalt) type I, type II et type III (en keg de 100 lb)**  
**Asphalte froide (Burfalt) type II et type III (en polybag de 50 lb)**  
**Asphalte chaude (Burfalt) type I, type II, type III et type IV**

**Nom du Fabricant:** La Cie Matériaux de Construction BP Canada  
 9510, rue St-Patrick  
 Lasalle (Québec), Canada H8R 1R9

**No de téléphone en cas d'urgence:** CANUTEC 1-888-226-8832

**Usage du produit:** Asphalte à toiture utilisé comme composant dans les toitures multi couches à faible pente et autres applications industrielles.

**Classification réglementaire SIMDUT:** Ces produits sont contrôlés par le SIMDUT.

**Date de préparation:** Février 2018

**Version:** 3

#### Section II – Identification des Dangers

**Survol d'urgence:**

**Avertissement:** Ce produit représente des risques seulement dans sa forme liquide. L'exposition à des concentrations élevées de fumées peut causer des irritations des yeux, de la peau, de la gorge et des voies respiratoires. Peut causer des brûlures lorsque le produit est chaud ou dans sa forme liquide.

Quand le bitume/asphalte/asphalte oxydé est maintenu sous 100°C, tous les dangers mentionnés ultérieurement sont non applicables.

**Effets potentiels sur la santé (voir section 11 pour plus d'information)**

**Aigue:** Des études ont révélé que les travailleurs exposés aux vapeurs d'asphalte ont provoqué une irritation des membranes séreuses, de la conjonctive (irritation des yeux) et de la muqueuse des voies respiratoires supérieures (irritation nasale et de la gorge).

**Chronique:** Aucun de connu.

**Organes Cible:** Yeux, peau et système respiratoire.

**Voies d'entrée principales:** Inhalation, yeux le contact avec la peau.

La cancérogénicité, la tératogénicité, embryotoxicité, mutagénicité: Ce produit n'a pas d'effets tératogènes, mutagènes, ou embryotoxiques connus.

Composant	IARC	NTP	ACGIH	CAL-65
Bitume oxydé	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Fumées d'asphalte (8052-42-4)	Probablement cancérogène (2A)	Non Listé	Suspecté cancérogène chez l'humain	Non Listé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ASPHALTES INDUSTRIELLES

### BURFALT

#### Section III – Composition/ Information sur les Ingrédients

Composant	# CAS	EC No.	% poids
Bitume Oxydé	64742-93-4	265-196-4	10 à 30

Les composants déclarés sont considérés comme des composants dangereux conformément aux réglementations du SIMDUT, d'OSHA et 29 CFR 1910.1200.

L'asphalte sous forme liquide est un produit contrôlé par le SIMDUT, mais pas sous forme solide:

D2B	irritant pour les yeux et autres effets toxiques
B2	liquide combustible

#### Section IV – Premiers Soins

<b>Inhalation:</b>	En cas d'inhalation de gaz ou de vapeur, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile ou cesse, administrer de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Si le produit chaud rentre en contact avec la peau il y a risque de brûlure. Consultez un médecin. Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Si le produit chaud rentre en contact avec la peau il y a risque de brûlure. Consultez un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Ce produit n'est pas destiné à être mangé. L'ingestion est improbable. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

**Conditions médicales qui peuvent être aggravées:** Les maladies respiratoires et pulmonaires préexistantes, telles que la bronchite, l'emphysème ou d'asthme. Conditions préexistantes de la peau telles que les éruptions cutanées et la dermatite.

**Remarques pour le médecin:** Ce produit est un irritant mécanique, l'exposition aiguë ne devrait pas produire un effet chronique sur la de santé. Le traitement doit viser à soulager les symptômes.

#### Section V – Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

Point d'éclair:	> 250°C	
Température d'auto-inflammation:	> 350°C	
Limites d'inflammabilité dans l'air :	Limite Supérieure d'Inflammabilité (UFL):	Sans objet
	Limite Inférieure d'Inflammabilité (LFL):	Sans objet
Réaction au feu:	Sans objet	
Taux de combustion	Sans objet	
Dangers Spécifiques	Aucun	
Produits de combustion:	Produits normaux de combustion	
Agents de lutte contre l'incendie:	Utilisez de la poudre sèche, de la mousse et de l'eau pulvérisée ou agents d'extinction appropriés pour les matières environnantes en feu.	
Procédures de lutte contre l'incendie:	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection (voir la section 8).	

#### Section VI – Mesures à Prendre en Cas de Déversement Accidentel

Confinement:	Pas de mesures spéciales.
Nettoyage:	Pas de mesures spéciales.
Disposition:	Le produit fini est un solide à base de bitume. Suivez tous les règlements locaux, municipaux, provinciaux, étatiques et fédéraux. Pour l'enlever, utiliser des moyens standards approuvés pour l'élimination. Éliminer dans un site d'enfouissement ou utiliser toute autre méthode prescrite par règlement.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ASPHALTES INDUSTRIELLES

### BURFALT

#### Section VII – Manutention et Entreposage

**Manutention:** Assurer une ventilation appropriée des équipements et des lieux où la poussière est produite. Utiliser un équipement de protection individuel approprié (voir section 8). Éviter l'inhalation fréquente ou prolongée. Dans les endroits mal ventilés ou si la TLV est dépassée (voir sections 2 et 8), porter la protection respiratoire appropriée pour les fumés organiques. Utilisez de bonnes pratiques de travail et d'hygiène industrielle.

**Entreposage:** Stockez à plat, dans un endroit sec, bien ventilé et loin des sources de chaleur excessive. Le produit doit être protégé contre les intempéries et rayons directs du soleil.

#### Section VIII – Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

Composant	% poids	TLV (mg/m <sup>3</sup> )	PEL (mg/m <sup>3</sup> )
Bitume	10 à 30	Non Listé	Non Listé
Fumées d'asphalte (chauffage et combustion)	< 0.1	5 – 15 minutes	5 – resp 15 – total

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Prévoir une ventilation suffisante, soit assez pour contrôler les niveaux de fumé. Utiliser une ventilation pour maintenir la concentration des fumées en dessous des limites admissibles d'exposition.

Si les contrôles mécaniques ne sont pas possible, utiliser des lunettes de sécurité, gants et masque de protection respiratoire. Porter un masque respiratoire approuvé NIOSH / MSHA avec les cartouches dans les endroits mal ventilés ou si la TLV est dépassée.

#### Section IX – Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence à 25°C: Solide  
 Odeur: Neutre  
 pH: Sans objet  
 Densité: Non Disponible  
 Point de fonte: Sans objet  
 Point de congélation: Sans objet  
 Point d'ébullition: Sans objet  
 Taux d'évaporation: Sans objet  
 Tension de Vapeur: Sans objet  
 Densité de Vapeur: Sans objet  
 Densité Relative (eau = 1): > 1  
 Solubilité: Insoluble dans l'eau  
 Température de décomposition: Non déterminée  
 COV: Sans objet

#### Section X – Stabilité et Réactivité

**Stabilité:** Stable.

**Conditions à éviter:** Le contact avec condensation et l'humidité peut altérer le produit et même causer le développement de moisissures.

**Incompatibilité:** Aucune de connue

**Polymérisation dangereuse:** Ne se produira pas

**Décomposition:** Produits de décomposition normaux incluant des oxydes de carbone des particules de carbone d'annonces. La dégradation thermo-oxydante produit des fumées et des gaz irritants.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ASPHALTES INDUSTRIELLES

### BURFALT

#### Section XI – Données Toxicologiques

Effets aigus: Aucun ne sont connus pour le produit.  
 Effets chroniques / Carcinogénique Pour des températures inférieures à 100°C aucun ne sont connus. Pour des températures supérieures, les fumés sont suspectées cancérigènes.

#### Section XII – Données Écologiques

Toxicité Environnementale: Ce produit n'a pas d'effets adverses de connus sur l'écologie.  
 Écotoxicité: Aucune de connue

#### Section XIII – Données sur l'Élimination

Disposition: Le produit fini est un solide à base de bitume. Il peut être recyclé dans des installations locales. Si vous êtes incapable de recycler disposer de la matière en conformité avec toutes les réglementations locales, municipales, provinciales et fédérales. Utiliser des moyens standards approuvés pour l'élimination. Éliminer dans un site d'enfouissement ou utiliser toute autre méthode prévue par la réglementation.

#### Section XIV – Informations Relatives au Transport

**U.S. DOT:** Pas un matériau dangereux selon les conditions de transport du ministère. Non classifié et non réglementé.  
**Nom d'expédition:** Identique au nom du produit.  
**Classe de Danger:** Non classé.  
**UN/NA #:** Aucun / Non classé.  
**Groupe d'emballage** Aucun.  
**Étiquette(s) requise** Non applicable.  
**GGVSeb/MDG-Code** Non classé.  
**ICAO/IATA-DGR** Non contrôlé si la température est inférieure à 100°C.  
**RID/ADR** Aucun.  
**ADNR** Aucun.  
**Transport des Marchandises Dangereuses (TMD):** N'est pas un produit dangereux

#### Section XV – Informations sur la réglementation

**Canada:** Classification SIMDUT: Produit non contrôlé  
 Tous les ingrédients sont présents sur la liste intérieure des Substance (LIS)

**États Unis d'Amérique:** Tous les ingrédients contenus dans le produit sont inclus dans Toxic Substances Control Act des substances chimiques de l'inventaire de l'Environmental Protection Agency des États-Unis

Ce produit ne contient pas de composants dangereux selon le SIMDUT, OSHA, 29 CFR 1910.1200, SARA 302, 304 and 313, CERCLA CAA section 112 ou RCRA hazardous legislations.

Selon l'OSHA et le SIMDUT le produit ci-dessus est considéré comme un article de consommation et ne nécessite pas de FDS. Cependant, afin d'assurer que le produit est manipulé et utilisé correctement, nous voulons communiquer autant d'informations que possible sur la santé et la sécurité. Ce document devrait être conservé et mis à la disposition des employés et des autres utilisateurs.

**Union Européenne** Directive sur les Substances Dangereuses 67/548/EEC  
 Phrase(s)-R: R36/37/38(2001/59/EC)  
 Phrase(s)-S: Aucune de connue (2006/102/EC)

L'hydrogène sulfuré peut être émis par l'asphalte chauffé et est toxique par inhalation. L'exposition continue au sulfure d'hydrogène peut provoquer l'inconscience et même la mort. Symboles de danger: Xi, Xn, T. Phrases de risque: R23, 36/37/38, 42/43, 44, 48/49.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ASPHALTES INDUSTRIELLES

### BURFALT

#### Section XVI – Autres informations

**Attention!** Les vapeurs et fumées peuvent provoquer des irritations des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Porter une protection oculaire, cutanée et respiratoire selon les conditions de travail (voir section 8). S'il y a contact avec les yeux, il faut rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Ne pas ingérer. Si ingéré, appeler un médecin.  
TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

Classement NFPA: Santé 1; Feu 1; Réactivité 0; Protection Personnelle E (Lunette de sécurité, gants et masque anti-poussière).

Classement HMIS: Santé 1; Feu 1; Réactivité 0; Protection Personnelle E (Lunette de sécurité, gants et masque anti-poussière).

Catégorie de danger NFPA et HMIS: 0= minime, 1= Léger, 2 = Modéré, 3 = Sérieux, 4= Sévère

Préparé par: F. Bossé

Numéro de téléphone: 514-364-8768

Date de révision: 19 Février 2018

*Ce produit étant un article fabriqué, La Cie de Construction BP du Canada Inc. n'est pas tenue, au sens de la loi, de publier une fiche de sécurité. La présente fiche est fournie à titre d'information à la clientèle. Les recommandations et données qu'elle contient sont censées être justes, cependant, elle ne renferme aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude de ces données, ou des résultats obtenus par leur utilisation.*